

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	- (2013)
Heft:	6
Artikel:	Rapport de la br inf mont 10 : analyse des risques, des dangers et des menaces
Autor:	Vautravers, Alexandre
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-514845

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Entrée des drapeaux et étendards de la
brigade d'infanterie de montagne 10.
Photo © A+V.

Grandes Unités

Rapport de la br inf mont 10 : Analyse des risques, des dangers et des menaces

Lt col EMG Alexandre Vautravers

Rédacteur en chef, RMS+

Le rapport de la brigade d'infanterie de montagne 10 a été ouvert par les mots de bienvenue des autorités politiques: André Croset, syndic d'Estavayer-le-lac et Christophe Chardonnens, préfet de la Broye. Ce dernier a présenté «une région qui a conscience du rôle de l'armée dans l'économie locale (...) surtout les Forces aériennes.»

Le brigadier Erick Labara a voulu cette journée placée sous le thème des risques, dangers et menaces. Dans un monde toujours plus complexe, «la Suisse et sa population peuvent rapidement devenir vulnérables.» Le brigadier Jean-Philippe Gaudin, chef du Service de renseignement militaire (SRM) a brossé un magistrale liste des périls à travers le monde: «*Le spectre de la guerre peut être écarté; la seule question porte sur sa forme. C'est justement dans ces périodes (de crise économique, de baisse des budgets) que les risques augmentent.*» Or «*il faut 10 à 15 ans pour recréer une capacité militaire digne de ce nom.*» Or la menace aujourd'hui peut prendre des formes diverses. Olivier Mercier, Corporate Security Manager de Nestlé, a notamment évoqué les attaques sur l'image de sa société – à l'exemple d'une campagne menée par Greenpeace pour lutter contre l'utilisation de l'huile de palme et la destruction de forêts tropicales. Par cet exemple, il a démontré l'importance d'être

Le commandant de brigade a ensuite présenté les résultats du projet Développement de l'armée (DEVA) à partir de 2016: un spectre d'engagement axé sur les tâches «aider, protéger, combattre» en cas de «catastrophes, crises et conflits.» Le 30 octobre, le Conseil fédéral a accepté la décision d'augmenter le budget à 5 milliards CHF par an; ceci a pour effet l'augmentation de troupes disponibles dans le cas de situation imprévisibles, qui passe de 20'000 à 35'000 militaires. On répartit ainsi ces troupes engageables: 8'000 pour la sécurité d'infrastructures ou de conférences; 2'500 pour le service de police aérienne; et 1'000 pour l'assistance aux cantons et aux populations. DEVA aura des conséquences pour les formations de réserve, qui seront dissoutes d'ici le 1.1.2020. Depuis le projet du 5 avril 2013, il est désormais question de repenser les Grandes Unités: les brigades d'infanterie seraient ainsi également

dissoutes au profit de la conduite des corps de troupes par les régions territoriales dans les engagements subsidiaires. Les objectifs 2014 de la brigade d'infanterie de montagne 10 restent inchangés: compléter les rangs des états-majors, instruire et exercer ceux-ci; flexibilité et polyvalence; et bien sûr, remplir les missions confiées par le Chef de l'Armée (Cda). En 2012, 58% des postes de la brigade étaient vacants, contre 33% en 2013. Au sein des corps de troupes, ces taux ont été réduits de 52 à 42% dans le même temps. Sachant «qu'une brigade de réserve ne peut s'alimenter elle-même; elle est donc dépendante des unités d'active,» le résultat est très satisfaisant.

Le système de conduite et d'information des Forces terrestres (FIS HEER) a été introduit en juin 2013. Des «parrainages» ont été réalisés entre les formations de réserve et les corps de troupes d'active. Les contacts et les résultats ont été satisfaisants. Ces activités et introductions ont été présentées dans le détail par le col EMG René Zwahlen, chef d'état-major de la brigade. Ces objectifs seront reconduits en 2014.

Le brigadier Denis Froidevaux, ancien commandant de la br inf mont 10, a présenté la SSO comme «probablement le dernier soutien à une armée crédible et moderne (afin de) défendre une vision cohérente de la sécurité.» Si la votation du 22 septembre a été une «victoire du bon sens sur la naïveté,» il faut cependant prendre garde aux écueils du projet DEVA. La SSO salue l'augmentation de la disponibilité et l'amélioration de l'équipement; mais elle avertit des dangers de reléguer la mission de défense loin derrière celles de l'assistance et de la sécurité; la SSO souhaite par ailleurs le réexamen de la suppression des états-majors de brigades.

Le col EMG Ivo Burgener et son successeur, le col Max Comtesse, présentent la Patrouille des Glaciers (PdG) et son importance. S'il est possible de transformer cette manifestation en une activité purement civile, les conséquences en revanche seraient graves: celle-ci serait alors limitée à un petit nombre de sportifs d'élite, mais la PdG perdirait son caractère collectif et social.